

RAPPORT SUR LA GRANDE CHAUDIERE.

AQUEDUC D'OTTAWA,

BUREAU DE L'INGÉNIEUR,

30 Mai, 1872.

MONSIEUR,—

Les commissaires m'ayant demandé de faire rapport au sujet des sites que je pourrais recommander comme pouvoir d'eau, j'ai l'honneur de déclarer que dans mon opinion le site du Pont Pooley est le meilleur indubitablement pour tous les besoins.

Dans mon rapport préliminaire, il y a trois ans, j'ai dit que dans mon opinion le site du Pont Pooley était la meilleure position possible pour la roue hydraulique et les pompes; parceque le tuyau principal serait aussi court que possible et qu'il serait nécessaire de lui faire traverser le Ravin, comme cela devra être fait de tous les autres sites à l'ouest.

Je n'ai point alors insisté sur l'adoption de ce site ou tout autre, parceque le coût (\$300,000) auquel j'étais restreint par mes instructions excluait tous les chenaux artificiels sur les routes telles que les rues Oregon et Queen ou le Ravin (à moins de réduire la distribution), et les seuls sites qui pouvaient être profitables pour les besoins actuels en rapport avec l'appropriation étaient ceux du canal de la glissoire. Dans cet endroit le pouvoir d'eau pourrait être utilisé pour les besoins actuels et agrandi plus tard, si cela devenait nécessaire.

De plus, les pouvoirs d'eau, quand ils seront faits, seront également efficaces, étant alimentés par le même niveau de hauteur et se déchargeant dans le même courant d'une manière pratique—et il n'était pas alors désirable de donner une importance spéciale à aucun site et d'accroître les difficultés de l'obtenir. Je crois que l'expérience des trois dernières